LES CONSPIRATEURS DÉMASQUÉS,

Par l'auteur de Nullité et Despotisme.....

Seconde édition, revue & corrigée.

A TURIN.

1790.

LES
CONSPIRATEURS
DÉMASQUÉS.

HABITANS de Paris, et vous habitans de toutes les provinces du royaume, depuis dix-huit mois la France est livrée à l'anarchie la plus funeste; les proscriptions, les crimes, les atrocités se multiplient tous les jours. La misere vous assiege; elle s'accroît sans cesse, et cependant vous ignorez encore la véritable cause des maux dont vous êtes accablés; vos yeux long-tems fascinés, étoient incapables de voir la vérité; vos yeux commencent enfin à s'ouvrir, il est tems de vous la montrer.

Je vais tracer l'histoire secrete de la révolution qui s'est opérée en France; je nommerai les auteurs de cette révolution; je dirai quels ont été les intérêts particuliers et les motifs cachés qui les ont fait agir; j'expliquerai les coupables moyens qu'ils ont employés. Habitans de Paris, quand je dévoilerai les crimes dont vous avez été les aveugles complices et les premieres victimes, vous serez à portée de juger de la vérité des faits: c'est vous que j'appellerai le plus souvent pour témoins.

Le vœu du peuple, écouté par le roi, rapela

en 1788, M. Necker à la tête du gouvernement; il y rapporta cette ambition sans bornes, cette vanité excessive, cette conviction de son propre mérite, qui l'ont caractérisé dans tous les tems: il y joignoit encore le désir ardent de se venger de sa premiere disgrâce, le désir le plus ardent d'en prévenir une seconde, en rendant sa place inamovible.

L'assemblée des représentans de la nation étoit demandée avec unanimité, avec une force qui ne permettoit plus de la refuser: le moment etoit favorable, les esprits etoient disposés à ne s'ocuper que de la réforme des abus; tous les ordres, toutes les classes unies d'intérêt et de volonté, ne désiroient que le bien général.

Mais M. Necker avoit des projets d'ambition qui exigeoient l'appui d'un parti puissant; le sien, quelque nombreux qu'il fût, lui paroissoit encore trop foible. Il recula l'epoque où il auroit pu, où il auroit dû assembler les états-généraux; il multiplia les délais, pour se ménager le tems de grossir le nombre de ses partisans, de se rendre maître des suffrages, et de s'assurer dans l'assemblée l'influence qui lui étoit nécessaire pour exécuter ses desseins.

Vous allez juger de son caractere par le plan qu'il avoit formé.

Un ministre choisi par le roi peut être renvoyé par lui; son existence ne dépend que d'une volonté, quelquefois d'un caprice, presque toujours d'une intrigue. Mais si cet administrateur étoit adopté par le corps législatif, s'il obtenoit le titre de ministre de la nation, il faudroit pour

le congédier, que la volonté des représentans de cette même nation concourût avec celle du souverain ; et l'exemple de l'Angleterre nous démontre que celui qui dispose du trésor public, toujours maître de la majorité des suffrages, peut, dans tous les tems, s'opposer aux délibérations qui lui seroient contraires.

Les maires du palais, sous la première race de nos rois, n'étoient que des ministres choisis par les Français ; mais ce titre qui les rendoit inamovibles, qui les rendoit indépendans du monarque, ne tarda pas à leur suffire pour usurper le trône.

Devenir inamovible, indépendant comme les maires du palais, être nommé ministre de la nation, régner sous le nom de roi ; voilà quel étoit l'objet des désirs et des espérances de M. Necker.

Il cachoit ses projets sous un masque de fausse vertu, qui lui a servi long-tems à tromper les Français ; mais tous ceux qui firent attention aux écrits que ses partisans répandoient, et aux motions qu'ils firent dans les assemblées de bailliage pour le nommer ministre de la nation, ou même dictateur ; tous ceux, dis-je, que l'enthousiasme n'aveugloit pas, apperçurent le but où il tendoit.

La noblesse et le clergé n'auroient jamais consenti à servir son ambition ; il n'avoit aucun moyen de gagner ou de subjuguer leurs suffrages : il résolut de détruire le pouvoir de ces deux premiers ordres, en leur ôtant le *veto* que la constitution française leur assuroit, et qui

leur eût permis de s'opposer aux innovations qu'il projettoit.

Pour réussir à les dépouiller de ce droit, et pour s'attacher en même tems les députés du tiers-état, il imagina de doubler la représentation de cet ordre (1), et de forcer ensuite les deux autres à consentir que l'assemblée entiere ne formât qu'une chambre, et délibérât en commun.

Il n'avoit pas le projet de laisser subsister cette unité d'assemblée : il comptoit remplacer bientôt la noblesse et le clergé par une chambre haute, dont les membres nommés en aparence par le roi, mais choisis réellement par lui, restoient attachés à un ministre à qui ils devoient leur élévation, et se feroient un devoir de servir ses projets. Il avoit formé ce plan long tems avant la convocation ; et si la marche qu'il a suivie, si les discours, les motions, la conduite entiere des Lally, des Mounier, des Malouet, des Virieux, de ce tas d'hommes qui lui étoient vendus, ne suffisoient pas pour le prouver, je me citerois moi-même en témoignage, et j'y appellerois plusieurs personnes de ma connoissance, à qui il a fait proposer, comme à moi, une place dans cette chambre haute.

La condition qu'on y mettoit alors étoit de concourir à dépouiller le clergé du droit de com-

---

(1) Il eut encore soin d'affoiblir le clergé, en empêchant de choisir des évêques pour députés, et en faisant élire des curés qu'il étoit sûr de gagner plus facilement.

poser un ordre, et à lui enlever ses biens. Ce n'étoit qu'après s'être engagé qu'on apprenoit de quelle maniere on devoit s'acquitter envers le ministre, en trahissant le souverain (2).

Assuré de la chambre haute que la reconnoissance lui attacheroit, comptant sur celle des communes que les avantages procurés au tiers-état, et sur-tout l'or qu'il prodigueroit, devoient soumettre à ses volontés, M. Necker se fût trouvé à la tête du parti le plus puissant, il eût régné dans l'assemblée des représentans de la nation; mais avant d'y réussir, il lui restoit de grandes difficultés à vaincre.

Comment décider la noblesse et le clergé à renoncer au droit de former des ordres, à devenir les inférieurs de leurs égaux, à consentir eux-mêmes à leur dégradation? Comment cacher au roi le piége que lui tendoit un ministre qui vouloit se rendre indépendant de son autorité? Comment dérober à la reine la connoissance de ce projet? Comment empêcher le

---

(2) Ces places promises dans la chambre haute ont été le plus puissant moyen de corruption que M. Necker ait employé pour grossir son parti : c'est ainsi que lui, sa fille et ses anciens amis ont perverti cette minorité de la noblesse, ces gentilshommes qui n'ont pas rougi de violer leurs sermens, de trahir la confiance de leurs commettans, de manquer enfin à tout ce qu'il y a de plus sacré, en portant sans cesse des suffrages contraires à leurs cahiers. Tous avoient la promesse d'obtenir en France le même rang, le même pouvoir que la constitution d'Angleterre assure aux pairs de la Grande-Bretagne; tous avoient l'espérance d'abaisser au-dessous d'eux le reste de la noblesse, et de former seuls une classe distinguée dans l'état.

monarque de renvoyer l'administrateur qui abusoit à ce point de sa confiance? Comment l'empêcher de le chasser avant qu'il eût pu se mettre à l'abri de ce malheur?

Ces obstacles étoient les premiers qui se présentoient; mais ils n'étoient pas les seuls. Un Bourbon, que son nom et son rang n'avoient pu soustraire au mépris, qui n'avoit pas rougi, malgré la fortune énorme qu'il possédoit, de ruiner une foule de familles honnêtes pour se livrer à une spéculation en bâtimens; un homme aussi ridicule par sa lâcheté que fameux par ses vices, un prince dont les crimes font oublier aujourd'hui des actions qui le deshonoroient alors, le duc d'Orléans avoit regagné la faveur populaire; il avoit employé à des charités une somme assez médiocre, mais exagérée dans les récits de ses partisans; il avoit procuré une somme plus forte pour acheter des complices; il avoit adopté, porté à l'extrême toutes les maximes populaires; il s'étoit livré envers les dernieres classes de citoyens à des démarches qui rapprochant les rangs, effaçant les distances, ne peuvent être dans la personne d'un prince qu'un oubli de sa dignité.

Cette conduite qui, loin de prouver la véritable popularité, n'annonce qu'un démagogue qui flatte le peuple pour se faire l'instrument de son ambition; cette conduite qui ne devroit jamais inspirer que la défiance, est cependant le plus sûr moyen de séduire cette classe d'hommes. Elle avoit réussi au duc d'Orléans; il étoit adoré dans la même ville ou, quelques mois auparavant, il avoit été généralement méprisé. Il paroît

que le but qu'il se proposoit alors étoit seulement de se venger de l'exil qu'il avoit essuyé en 1788.

Mais les conseils de la Clos, de Mirabeau, du chevalier Doraison, de Sermonville, de l'abbé Syeyes, de Mde. de Silleri, de tous les monstres enfin dont il étoit entouré, n'eurent pas de peine à lui inspirer le désir de s'élever jusqu'au trône. Les entours d'un pareil homme sont loin d'être ses amis; les scélérats n'en ont point; mais les chefs de son parti voyoient leur fortune dans son élevation, et leur intérêt dictoit leurs conseils.

Ils eurent peu de peine à les faire adopter à ce prince; son âme étoit préparée aux forfaits par l'habitude des vices.

Son parti, quelque nombreux qu'il fût, étoit fort au-dessous de ses projets, mais il suffisoit pour arrêter ceux de M. Necker; leurs factions, si elles restoient divisées, n'avoient aucun espoir de succès; les chefs ne pouvoient pas l'ignorer, ils s'unirent.

Un des subalternes du parti d'Orléans, ce médecin si connu dans les clubs, et que la propagande a envoyé depuis en Angleterre pour y répandre ses principes, le docteur *Seifre* avoit acheté à vie une maison rue des Bons-Enfans; le duc, à qui elle apparrenoit, la racheta pour la vendre ou la donner à Dufresne, premier commis et confident de Necker. C'est par-là que les deux partis divisés en apparence, associés en secret, communiquoient et conspiroient ensemble.

La bonne foi avoit été loin de présider à leur

union. Le duc d'Orléans n'étoit pas un homme à se borner à de vaines apparences, à se contenter d'un rôle de représentation pour abandonner à M. Necker le pouvoir réel, à commettre des crimes, pour que son associé en recueillît les fruits; il ne s'unissoit à lui que pour le tromper, et ce dernier ne l'ignoroit pas, mais il se flattoit de le prévenir.

Peuple de Paris, si vous pouviez douter de l'accord qui régnoit entre ces deux conjurés, il me suffiroit de vous rappeller des faits qui se sont passés sous vos yeux avant l'ouverture des états-généraux, et depuis cette époque.

M. Necker, comme vous le savez, jouissoit alors de l'autorité la plus étendue; il disposoit de la police; il étoit instruit par elle de tout ce qui se passoit dans Paris; il ne pouvoit ignorer aucune des démarches du parti d'Orléans; il savoit combien ce parti étoit dangereux; il étoit maître de le détruire dans un jour, de l'anéantir par un seul ordre, et cet ordre n'a pas été donné.

Le Palais-Royal étoit le foyer de la fermentation; les motions les plus incendiaires, les plus criminelles, les plus offensantes pour leurs majesté s'y faisoient publiquement. La horde qui s'y assembloit étoit incapable de résister; le guet seul pouvoit sans peine et la disperser, et en saisir les chefs; leur punition eût suffi pour prévenir l'incendie qu'ils s'efforçoient d'allumer; et cependant M. Necker a souffert les attroupemens et les motions du Palais-Royal.

D'affreux libelles publiés contre l'autorité du souverain s'y vendoient publiquement: ces li-

belles, en insultant à la famille royale, ne cessoient de vanter les vertus et la popularité du duc d'Orléans. Le ministre n'étoit pas assez borné pour confondre la liberté et la licence de la presse. Cet administrateur, qui savoit si bien supprimer les écrits qui lui étoient contraires, et en faire proscrire les auteurs, n'ignoroit pas combien il étoit facile d'arrêter le cours de ceux qui attaquoient ses maîtres ; c'étoit pour lui un devoir sacré, et il ne l'a pas rempli.

On voyoit dans ces libelles son éloge toujours accolé à celui du duc. Les partisans des deux factions louoient également les deux chefs : en faut-il davantage pour prouver leur union ?

Si cependant il vous restoit encore des doutes, habitans de Paris, rappellez-vous que la réunion des ordres étoit un des moyens dont le ministre vouloit se servir pour arriver à son but, et que le duc, favorisant dans la chambre de la noblesse cette même réunion, y paroissoit à la tête de la minorité, et suivi des Lally, des Clermont-Tonnerre, des Noailles, des Broglie, des Lameth, de ce Mathieu qui se disoit Montmorenci, de tous les amis, de tous les partisans de M. Necker ; n'oubliez pas sur-tout que les bustes de ces deux conjurés furent portés, furent promenés ensemble dans les rues de la capitale, le jour où cette ville prit les armes contre le roi. Rappellez-vous, dis-je, tous ces faits dont vous avez été témoins, et vous ne regarderez plus comme incertaine une association démontrée par toutes les démarches de ces deux hommes.

Je prouverai bientôt que cette union a subsisté jusqu'au jour où, après avoir inutilement tenté le forfait le plus exécrable, Necker et un autre homme aussi criminel que lui, accusèrent leur complice du crime de lèse-majesté, dont ils étoient tous les trois également coupables : mais nous n'en sommes pas encore à cette époque, il faut revenir un instant sur nos pas.

Le ministre en s'unissant au duc d'Orléans, n'avoit pas applani tous les obstacles qu'il avoit à surmonter; il faloit trouver d'avance les moyens de forcer la noblesse à cette réunion des chambres. à cette nomination d'un ministre national, à cet anéantissement de l'autorité royale, auquel on étoit bien sûr qu'elle opposeroit la plus grande resistance. Les moyens de séduction n'offrant pas l'espérance d'un succès assez complet, la crainte fut le mobile que le ministre résolut d'employer.

Un corps qui n'a point de chef est toujours foible, et par conséquent facile à épouvanter.

La noblesse des provinces qui avoit perdu l'habitude de s'assembler, se connoissoit à peine, et n'avoit parmi ses membres, personne qui eût assez d'influence pour conduire les autres, et diriger l'emploi de leurs forces. Cette vérité qui ne pouvoit être ignorée de M. Necker, facilitoit la réussite de son projet. Il existoit cependant dans quelques provinces des gentilshommes qui avoient du crédit, et qui étoient en état de deviner et de démasquer ses manœuvres ; il résolut de les perdre.

Le nommé Volney lui fut présenté par mon-

sieur de Montmorin, et on le chargea de l'honnête emploi de parcourir les provinces pour y calomnier les hommes qu'on craignoit. Le chevalier de Guer fut le premier qu'il attaqua ; il ne l'avoit jamais vu, il ne connoissoit même pas son nom de famille ; il ne savoit pas où étoient situées ses propriétés ; cependant il se mit à écrire contre lui les libelles les plus atroces ; et quand il se crut certain d'avoir assez animé contre ce gentilhomme les habitans de Rennes, il quitta cette ville pour se rendre à Angers, et d'Angers à Dijon. Il y joua le même rôle. Monsieur de Walsh-Serrant, colonel du regiment Irlandois ; le marquis de Digoine et le comte de Levis, député de Bourgogne, furent l'objet des libelles que l'honnête agent du ministre des finances publia dans ces deux villes. M. Necker qui osa désavouer dans le temps ce respectable ambassadeur, n'a plus la même ressource depuis qu'il a payé publiquement les services de ce calomniateur ambulant. Habitans de Paris, rappellez-vous qu'il créa l'hiver dernier, une place en Corse aux appointemens de 12,000 livres, et la donna à ce même Volney, qui, n'ayant jamais été employé par l'administration avant 1788, n'avoit d'autre titre pour prétendre aux faveurs de la cour que l'infâme métier qu'il avoit fait en Bretagne, en Anjou et en Bourgogne. (3).

---

(3) Le décret de l'assemblée nationale, qui défendoit à ses membres d'accepter aucune place, força ce libelliste à renoncer au prix de ses honorables travaux, et à se contenter des dédommagemens pécuniaires qu'on lui aura donnés

L'effet des soins que se donnoit M. de Volney fut très-prompt. La résolution d'assassiner le chevalier de Guer fut prise dans la même ville, par les mêmes personnes qui, deux mois auparavant lui avoient fait une réception, lui avoient prodigué des éloges qui tenoient beaucoup plus de l'enthousiasme que de la justice.

Si M. Necker faisoit calomnier des gentilshommes, il épargnoit encore moins le corps de la noblesse. Paris et les provinces étoient inondés de pamphlets, où les nobles étoient représentés comme les ennemis et les oppresseurs du peuple. La plupart de ces nobles avoient été les bienfaiteurs et les peres de leurs vassaux; cependant on imprimoit, on publioit tous les jours qu'ils en étoient les tyrans. Leurs rentes et leurs droits, prix des terres qu'ils avoient concédés, n'étoient que des usurpations sur le peuple, des vols manifestes qu'il faloit les forcer de restituer. Les seigneurs des fiefs n'ont en France aucun pouvoir sur les habitans de leurs terres; ils n'ont pas le droit de leur donner le moindre ordre; cependant on répétoit sans cesse aux paysans qu'ils étoient serfs, qu'ils étoient esclaves, et

---

On assure qu'il avoit reçu trente mille livres pour les frais de son voyage. C'étoit ainsi que M. Necker prodiguoit les trésors de l'état pour faire calomnier, pour faire proscrire, pour faire assassiner des gentilshommes dont quelques mois auparavant il avoit vanté la conduite. Le crime du chevalier de Guer étoit d'avoir apprécié ce ministre, & d'avoir refusé d'aller chez lui en sortant de la bastille; il a éprouvé plus d'une fois que le meilleur moyen de plaire aux princes, est de leur dire la vérité, et de démasquer la trahison ou l'incapacité de ceux qu'ils employent.

qu'il falloit secouer le joug ; on le disoit même aux habitans des villes ; et cette absurdité, à force d'être répétée, finissoit par être crue. Le marchand de la rue Saint-Denis, qui ne pouvoit nous connoître que comme les meilleurs chalands de sa boutique, s'imaginoit qu'il ne seroit heureux, qu'il ne seroit riche, qu'il ne seroit libre qu'après la destruction de la noblesse.

Les calomnies répandues contre les gentilshommes leur avoient ôté une partie de leurs forces ; ils ne pouvoient plus compter pour leur défense sur l'attachement de leurs vassaux ; ils ne pouvoient plus les amener au secours du roi, quand son autorité ou sa personne seroient attaquées : mais il existoit en France quarante mille nobles en état de porter les armes, habitués à les manier, et ayant reçu une éducation qui ajoute aux sentimens de la valeur que les François reçoivent de la nature ; s'ils s'étoient assemblés dans les commencemens, ils eussent été en état de se défendre sans peine, de défendre sur-tout ce roi, ce trône, pour lequel ils étoient disposés à verser tout leur sang ; il falloit s'opposer à cette réunion ; l'autorité du souverain pouvoit seule la prévenir. Le roi fut trompé par MM. Necker, de Montmorin et de Saint-Priest (4).

---

(4) Je ne crains point de les dénoncer tous les trois comme les ennemis de la noblesse et du roi : les députés que la Bretagne envoya à Versailles au commencement de 1789, obligés de traiter avec eux, appellés plusieurs fois aux comités des ministres, ont été à portée de connoître leurs sentiments ; ils ont vu les

La noblesse avoit réclamé contre les abus ; elle avoit attaqué le cardinal de Loménie, et les absurdes opérations de ce principal ministre, qui, pour établir l'ordre dans les finances, ouvroit un emprunt de 400 millions à onze pour cent. Elle s'étoit élevée contre cet insensé qui conduisoit le roi et le royaume à leur perte. C'en étoit assez pour présenter comme ennemie de l'autorité royale cette même noblesse, qui, par sentiment et par intérêt, en a été et en sera toujours le plus ferme appui. On dictoit en même tems à toutes les villes des adresses, où on ne parloit que du dévouement, du respect et de la soumission du peuple pour sa majesté. Ce prince fut trompé, et se livra entiéremenr aux conseils perfides de ses ministres.

Les dispositions du roi furent bientôt connues de la noblesse ; elle se trouva tout à la fois trahie par plusieurs de ses membres qui embrassoient le parti de ses ennemis, entourée du peuple qu'on excitoit à l'attaquer, et dans l'horrible certitude que son roi se déclareroit contre elle à l'instant où elle s'armeroit pour le servir.

Ce fut alors que le découragement s'empara des gentishommes ; ils oublierent que la patience n'est pas une ressource contre les ennemis acharnés ; que le courage et le désespoir en présente de plus sûrs et de plus dignes de la noblesse. Ils abandonnerent eux-mêmes, et mon-

---

deux derniers, esclaves et complices de M. Necker, creuser sous les pas de leur souverain le précipice dans lequel il est tombé, et que les autres ministres prévoyoient déjà.

sieur

sieur Necker fut délivré du plus grand des obstacles qui s'opposoient à ses desseins.

Il lui en restoit assez d'autres à surmonter ; il n'avoit plus à craindre la résistance active du corps des gentilshommes ; mais les députés de l'ordre de la noblesse pouvoient lui opposer une force d'inertie qui l'auroit infiniment embarrassé.

S'ils avoient refusé obstinément de passer à la chambre du tiers, s'ils avoient en même tems fait connoître les sentiments dont ils étoient animés pour le soulagement du peuple ; s'ils avoient rassuré les capitalistes à qui on cherchoit à persuader qu'ils vouloient la banqueroute ; si enfin ils avoient su se servir des forces qui leur restoient, il eût été impossible de forcer légalement leur résistance ; et si l'on avoit employé la violence, le désespoir eût pu rendre des forces à la noblesse des provinces.

Le peuple n'étoit point encore armé, il n'étoit pas encore assez aveuglé pour se porter à des crimes. Le voile qui couvroit les yeux du roi ne pouvoit tarder à se déchirer ; les troupes lui étoient fidèles ; Louis XVI appellant auprès de lui sa noblesse et ses soldats, reprenoit à l'instant sa puissance, et M. Necker eût perdu dans un jour tout le fruit de ses intrigues.

Mais les moyens de prévenir cette catastrophe étoient préparés d'avance. Le ministre des finances commença par engager le tiers-état à demander que les pouvoirs des députés des trois ordres fussent vérifiés en commun. Cette demande n'étoit qu'un prétexte; la vérification en commun est parfaitement inutile ; chaque ordre ayant un grand intérêt à n'admettre que des procurations

très en règle, les deux autres peuvent toujours s'en rapporter à l'exactitude du troisième. Mais on se flattoit que la noblesse se rendroit odieuse en se refusant à une réclamation qui avoit quelque apparence de justice, ou qu'elle prendroit l'habitude de céder & de travailler avec le tiers, si on pouvoit l'y résoudre une fois. Il étoit facile d'éviter ce piége; la noblesse avoit des moyens de consentir à la vérification en commun, & de se dispenser en même tems de se réunir au tiers-état; elle n'avoit qu'à se rendre dans la chambre du clergé pour examiner les pouvoirs; il étoit naturel d'accorder cette déférence au premier ordre. Le troisième auroit eu mauvaise grâce à s'y refuser, & le piége étoit évité. Mais l'adresse n'étoit pas le partage des gentilshommes qu'on avoit députés, & leur refus qu'on représentoit à Paris comme la seule cause de l'inaction de l'assemblée, augmenta le nombre de leurs ennemis.

Vous avez vu par quels moyens M. Necker applanissoit peu-à-peu la route qui le conduisoit à son but; il vouloit sous un titre plus modeste devenir le maître absolu du royaume.

Le dévouement des Français pour la maison de Bourbon, leur attachement à la monarchie étoient un obstacle invincible à ses projets ambitieux. Il le sait, & il travaille à détruire des sentimens précieux; il n'ose attaquer directement le roi, mais le crédit de la reine est connu. S'il parvient à la rendre odieuse, il affoiblira l'amour des peuples pour un monarque dont elle a toute la confiance. Aussi-tôt Marie-Antoinette devient l'objet des calomnies les

plus abſurdes ; des émiſſaires répandent , des écrivains à gage publient que les tréſors de l'état ſont prodigués à l'empereur , que les bleds néceſſaires à l'approviſionnement du royaume ſont enlevés & portés en Allemagne pour nourrir ſes armées.

Le duc d'Orléans, chef d'un parti puiſſant, pouvoit s'oppoſer à ſes projets. Il ne balance pas à s'unir à son rival d'ambition, dans l'eſpoir ſecret de réuſſir un jour à tromper & à perdre ce prince.

La nobleſſe & le clergé n'auroient jamais conſenti qu'un étranger s'emparât de l'autorité royale. Il leur oppoſe le tiers-état ; il fortifie ce troiſième ordre en lui faiſant accorder une double repréſentation.

Il affoiblit les deux premiers en les faiſant dépouiller du pouvoir que la conſtitution leur accordoit.

La réſiſtance des gentilshommes l'effraie encore, & il excite le peuple contre eux par des libelles qu'il fait imprimer & publier dans toute la France.

Ces précautions ne ſuffiſent pas pour le raſſurer ; il trompe le roi, il l'aigrit contre la nobleſſe, il lui repréſente ſes plus fidèles ſerviteurs comme ſes véritables ennemis, & M. Necker écraſe ſous le poids du ſceptre que le monarque lui confie, tous ceux qui vouloient raffermir la courone ſur la tête de ce prince. C'eſt ainſi qu'il parvient à franchir les premiers pas : mais il lui reſte de grandes difficultés à vaincre ; il a beſoin de reſſorts plus puiſſans ; ils étoient préparés, & nous allons le voir les mettre en action.

C'est ici le moment d'expliquer une énigme dont le mot a été long-tems ignoré, et n'est pas encore assez connu.

Peuple de Paris, en vous révélant un des plus grands crimes de l'homme que vous avez long-tems adoré, j'aurai l'avantage de ne rapporter que des faits dont vous avez tous été témoins : il me suffira de les rassembler dans un seul tableau pour les remetre sous vos yeux.

Vous vous rappellez cette troupe de travailleurs qu'on employoit à Montmartre, et dont le nombre s'élevoit à douze ou quinze mille ; vous vous rappellez encore la disette que vous avez éprouvée : eh bien, voilà les deux principaux ressorts de la révolution.

Ceux d'entre vous qui ont été voir les travaux de Montmartre, ne peuvent avoir oublié qu'ils ne présentoient aucun but d'utilité, qu'il étoit impossible de deviner ce qu'on vouloit y faire ; ils savent encore que la plupart des hommes qu'on y occupoit étoient étrangers, Génois, Piémontois ou Allemands. Le salaire des ouvriers étoit de vingt sous. Ils avoient des chefs, des inspecteurs ; cet attelier coûtoit par conséquent à l'état 15 à 20 mille livres par jour. La cherté du pain, et la misere de ces malheureux étoient le prétexte qu'on avoit allégué pour faire ce rassemblement.

Mais si le bled manquoit dans la capitale, pourquoi y retenir douze ou quinze mille étrangers dont la consommation journalière augmentoit la disette ? Si on étoit obligé d'acheter du bled chez les autres nations, pourquoi ne pas prendre en 1789 le parti qu'on a pris en 1790 ? pourquoi ne

pas renvoyer ces Génois, ces Allemands, ces Piémontois dans leurs pays où le bled étoit abondant, plutôt que de les nourrir à Paris avec des subsistances qu'on faisoit venir à grands frais de chez eux ? Si la pitié qu'ils inspiroient eût été la seule raison de les occuper, on se fût borné à leur donner une somme d'argent pour retourner dans leur patrie ; la paie d'une quinzaine auroit suffi, et l'état auroit épargné plusieurs millions que cet atelier lui a coûté.

Cette idée étoit trop simple pour ne pas se présenter aux administrateurs, à M. Necker surtout, qui étoit, disoit-il, si inquiet de l'approvisionnement de Paris. N'étoit-il pas absurde, dans un moment de fermentation, de fixer sous les murs de la capitale une troupe aussi considérable d'étrangers, qui, n'ayant rien, puisqu'on leur donnoit du travail par charité, étoient nécessairement disposés à accroître le trouble dans l'espérance du pillage ?

Le premier devoir des ministres dans des circonstances semblables, est d'éloigner les hommes suspects, et d'empêcher les attroupemens : vous avez cependant été temoins que M. Necker, non content de retenir dans la capitale une troupe d'hommes qui, n'ayant rien à perdre, étoient nécessairement dangereux, avoit eu soin de rassembler cette espèce d'armée dans un même lieu pour la rendre plus dangereuse encore.

Habitans de Paris, si vous désirez de savoir ce qu'on vouloit faire de cette horde d'étrangers, rappelez-vous ce qu'on en a fait le dimanche 12 juillet 1789 : vous n'avez pas oublié que dans ce jour remarquable qui suivit le départ du mon-

ſieur Necker, les brigands de Montmartre (car c'eſt le nom qu'on leur donnoit alors) ſe répandirent dans la capitale pour y exciter le déſordre.

Vous les avez vu compoſer en partie l'attroupement qui ſe forma ſur la place Louis XV; vous les avez vu précéder les buſtes du duc d'Orléans & de M. Necker; vous les avez vu la nuit du dimanche au lundi, courant les rues avec des flambeaux, des piques, des épées & quelques fuſils. Je les ai vu moi-même & les ai vu de très-près; je les entendis crier qu'il falloit maſſacrer la nobleſſe & anéantir cette abominable race.

Vous avez vu le lendemain ces mêmes brigands inonder les rues de Paris, & ce fut pour prévenir le pillage auquel ils pouvoient se livrer, que les meilleurs citoyens s'aſſemblèrent & prirent les armes.

Etoit-ce la nobleſſe ou le roi qui les avoient raſſemblés comme on l'aſſuroit alors? Peuple de Paris, comment avez-vous pu croire cette abſurde calomnie? N'aviez-vous pas vu ces brigands courir la ville pour égorger cette même nobleſſe qu'on accuſoit de les ſoudoyer? Ne ſaviez-vous pas qu'ils avoient inſulté les troupes du roi dans la place Louis XV, qu'ils avoient porté en triomphe & le buſte du miniſtre qu'il venoit de diſgracier, & celui du duc d'Orléans, de ce prince qu'ils proclamoient roi, en le nommant Louis XVII?

Etoit-ce même le duc d'Orléans qui entretenoit les brigands de Montmartre? Non, puiſqu'ils travailloient par ordre du gouvernement,

et qu'ils étoient payés sur les fonds du trésor public.

Quel étoit donc le chef qui avoit rassemblé cette horde de bandits ? Celui qui, dirigeant l'administration, pouvoit seul établir un aussi prodigieux atelier ; celui qui, disposant du trésor royal, pouvoit seul en prodiguer les fonds pour payer 15 mille brigands à vingt sous par jour ; celui dont la disgrâce fut le signal qui les fit agir ; celui dont ils portoient le buste, en criant : *Vive M. Necker ! vive le ministre de la nation !*

Si vous me demandez quel étoit son motif en excitant le désordre, il me sera aisé de vous l'expliquer. Il n'ignoroit pas qu'il lui étoit impossible de cacher toujours au roi le secret de son ambition, de l'empêcher de voir les dangers auxquels il l'exposoit ; il étoit bien sûr que le moment du réveil de ce prince seroit celui de sa disgrâce ; il ne pouvoit prévenir ce malheur qu'en effrayant assez la cour, pour qu'elle n'osât pas le renvoyer, ou qu'elle fût forcée de le rappeller aussi-tôt. Pour y réussir il falloit armer & soulever Paris ; les 12 à 15 mille hommes entretenus à Montmartre étoient destinés à commencer le tumulte ; ces amis & ceux du duc d'Orléans faisoient le reste.

Il s'occupoit depuis long-tems à préparer ce soulévement. Vous vous rappellez cette disette si singulière, si bisarre qui a eu lieu en 1789. Tous les soirs on répandoit que le lendemain il n'y auroit pas de pain ; cette crainte rassembloit tous les matins une foule nombreuse autour des boutiques des boulangers ; à midi

tout le monde avoit eu le pain dont il avoit besoin ; vous savez même que plusieurs personnes en faisoient des approvisionnemens, qu'il falloit bientôt renouveller, parce qu'ils se gâtoient. La population étoit diminuée d'un quart, et cependant j'ai vu dans un de vos districts, des boulangers assurer qu'ils cuisoient plus de pain que dans les tems les plus heureux. La disette par conséquent n'étoit pas réelle. D'où venoient donc ces craintes ? Doù venoient ces bruits alarmans ? Qu'est-ce qui répandoit qu'on coupoit les bleds en vert, qu'on brûloit des moissons, que les gentilshommes et les décimateurs empêchoient leurs fermiers de battre, et d'apporter des grains au marché ?

Peuple de Paris, celui qui excitoit ces bruits, celui qui vous faisoit craindre chaque jour la famine, étoit ce même administrateur qui, placé au mois d'août à la tête du gouvernement, pouvoit dès ce moment empêcher la sortie des bleds, et souffrit cependant qu'on en exportât une quantité considérable ; c'étoit celui à qui son rival Calonne a reproché d'avoir causé la disette en excitant la terreur qui fait resserrer les grains, c'étoit ce ministre coupable qui, ne pouvant éviter la disgrace qui le menaçoit qu'en effrayant le roi, avoit besoin d'entretenir une fermentation, une disposition au soulévement que la crainte de manquer de pain peut seule exciter parmi le peuple.

Le lendemain de l'arrivée du roi à Paris, on fit cesser la disette ; on vous assura que c'étoit ce prince qui n'osoit plus ſe permettre de vous laisser manquer de pain, depuis qu'il étoit en-

fermé dans vos murs; et vous crûtes cette absurde calomnie.

Habitans de Paris, ce monarque dont les vertus vous sont aujourd'hui connues, pouvoit-il être soupçonné de vouloir priver son peuple de subsistance? Loin d'avoir quelques motifs de vous exciter au soulevement, n'avoit-il pas de contraire le plus grand intérêt à calmer des esprits dont la fermentation lui faisoit courir chaque jour les plus grands dangers?

Etoit-ce lui qui se mêloit des détails de l'administration? Vous savez bien le contraire; vous savez que c'étoit le conseil qui malheureusement gouvernoit sous son nom, et ce conseil vous savez que c'étoit M. Necker qui le dirigeoit à son gré. Si vous attribuyez vos malheurs à ceux qui vous gouvernoient, c'étoit donc le ministre, et non pas le monarque, que vous deviez en accuser.

Vous êtes peut-être excusables de vous être trompés, d'avoir pris les crimes des administrateurs pour les erreurs du roi. Vous ne saviez pas, vous ne deviez pas croire que ce prince fût trahi par ses ministres; mais aujourd'hui l'état où vous le voyez réduit, vous prouve aſſez que les hommes qu'il avoit élevés aux plus grandes places, que les hommes qui l'entouroient, et qui jouiſſoient de toute sa confiance, étoient ſes plus grands ennemis. Vous ne l'auriez pas cru dans le tems où l'enthouſiaſme vous faiſoit regarder M. Necker comme un dieu: mais aujourd'hui vos yeux désillés vous permettent d'appercevoit la vérité; apprenez donc à apprécier enfin l'homme dont vous avez été

ſi long-tems la dupe, ne ceſſez d'attribuer les crimes qu'il a commis, à ce roi malheureux qui en a été la premiere victime; reconnoiſſez votre injuſtice, il eſt tems de la réparer.

Jusqu'ici je ne vous ai préſenté que des faits qui ſe ſont paſſés ſous nos yeux : je vais vous offrir d'autres preuves, d'autres faits, que des villes ou des provinces entieres ſont en état de vous atteſter.

Si vous avez payé le pain à un prix infiniment trop cher pour le peuple pauvre; si vous avez été long-tems alarmés par la crainte d'en manquer; ſi pluſieurs villes ont éprouvé les malheurs qui accompagnent les diſettes; ſi le gouvernement, enfin, a paru forcé de faire de grands ſacrifices pour importer des bleds, ce n'eſt pas que la France ne fût ſuffiſamment approviſionnée, pluſieurs provinces en avoient au-delà de leurs beſoins, & pouvoient vous en fournir; mais il étoit dans le plan du miniſtre de diſpoſer le peuple à ſe ſoulever par la crainte de manquer de ſubſiſtance, & il empêchoit le grain de paſſer des cantons du royaume où il y en avoit en ſurabondance, dans les cantons qui éprouvoient la diſette. Je puis vous citer à cet égard des faits qui ne permettent pas de conſerver de doute.

Le Cotentin, au mois d'avril 1789, avoit plus de bled qu'il ne lui en falloit, & le prix en étoit modéré; il étoit exceſſif à Caen, & la municipalité avoit la plus grande peine à s'en procurer. Un gentilhomme de Normandie, qui paſſoit par cette ville, apprit la poſition critique où elle ſe trouvoit; il envoya chercher

un marchand, &, fans vouloir tirer parti de la circonftance, il lui vendit, au prix de fon marché, une quantité affez confidérable de bled qui étoit dans fes greniers. La difficulté étoit de le faire paffer; la populace d'une petite ville fituée fur la route, ayant pris, depuis quelque tems, la réfolution d'empêcher les bleds de fortir de fon territoire. L'intendant de Caen, à qui ce gentilhomme en fit part, enchanté du fecours qu'il lui procuroit, promit de faire donner une efcorte à ce marchand; mais le commandant de la province avoit des ordres contraires; l'efcorte fut refufée, & la ville de Caen fut privée des fecours qu'on lui offroit, & des fecours beaucoup plus importans que le même canton pouvoit lui fournir.

La même chofe arriva en Bretagne. Cette province pouvoit exporter des bleds; les marchands de Paris y avoient fait des achats; des femmes, à la tête de la populace, s'opposerent au départ des navires, & le gouvernement ne prit aucun foin pour lever ce léger obftacle.

Tels ont été les moyens fecrets dont on s'eft fervi pour produire une difette à Paris, dans une année où le royaume étoit fuffifamment approvifionné.

Tandis que la crainte de manquer de pain excitoit un mécontentement général, des émiffaires fecrets accufoient le roi, accufoient la reine de vouloir affamer la capitale, & difpofoient ainsi le peuple à la révolte.

Mais ce peuple fans armes, n'avoit, malgré fa multitude, aucune force réelle. Le roi pou-

voit difpofer des troupes, elles lui étoient encore fidelles ; & s'il regardoit de fang-froid le foulévement de Paris, s'il pouvoit apprécier fa propre force & la foibleffe de fes ennemis, il reftoit le maître de calmer les troubles fans peine, fans effufion de fang, & alors les projets du miniftre étoient déjoués, & fa perte affurée.

M. Necker avoit prévu ce danger, & pour le prévenir il difpofoit depuis long-tems à Verfailles tous fes efprits à fe laiffer épouvanter.

Ses partifans & ceux du duc d'Orléans faifoient faire au Palais-Royal des motions pour propofer d'aller attaquer Verfailles; ils publioient chaque jour dans le château, ils difoient au roi que les habitans de Paris fe difpofoient à fortir de leur enceinte; que fa liberté, que fes jours même étoient en péril.

Je vivois parmi vous, & je fais que vous ne fongiez pas alors à fortir de vos murs; mais on perfuadoit le contraire à fa majefté; les rapports du lieutenant de police qui étoit dévoué au miniftre, annonçoient les plus grands malheurs. La conduite des Gardes-Françoifes fuffifoit feule pour convaincre le roi, qu'abandonné de fes tronpes, & placé à quatre lieues d'une ville immenfe qu'on lui repréfentoit comme révoltée, il étoit impoffible qu'il ne courût pas de grands dangers.

Chaque jour il arrivoit des couriers de Paris, pour avertir que le peuple fe difpofoit à venir à Verfailles; on faifoit partir des détachemens de Huffards, qui avoient ordre de revenir à

toutes jambes auſſi-tôt qu'ils auroient rencontré les Pariſiens : ils ne trouvoient perſonne ; mais les alarmes étoient à peine calmées, que de nouveaux avis les faiſoient renaître. C'eſt ainſi que, pour ſervir ſon inſatiable ambition, M. Necker faiſoit calomnier tour-à-tour le monarque aux yeux du peuple, le peuple aux yeux du monarque. Ce fut en faiſant croire au roi, à la reine, à M. le comte d'Artois qu'on en vouloit à la vie de ſa majeſté ; ce fut en les faiſant trembler pour des jours auſſi précieux, qu'on les engagea à preſſer la nobleſſe de deſcendre à la chambre du tiers. Ces frayeurs ſeules ont dicté les lettres que le roi & M. le comte d'Artois écrivirent alors, & qui décidèrent les gentilshommes à une démarche que la crainte de voir égorger le roi ſous leurs yeux pouvoit ſeule juſtifier.

Ce furent encore ces mêmes craintes qui firent réſoudre ce raſſemblement de troupes, ce camp que l'on forma aux environs de Paris. On vous a perſuadé dans ce tems que votre perte étoit jurée, que le roi & ceux qui le conſeilloient alors, & que vous nommiez les *ariſtocrates*, vouloient détruire la capitale du royaume, porter le fer & la flamme, la foudroyer avec les canons que vous voyiez arriver.

Ce qu'il y a de plus inconcevable dans l'étonnante révolution que la France vient d'éprouver, c'eſt la crédulité des peuples.

Habitans de Paris, comment avez-vous pu vous laiſſer perſuader que votre roi vouloit détruire la capitale de ſes états, anéantir une ville

qui lui rapportoit 60 millions de revenu, & faire égorger 600,000 de ses sujets ?

Une pareille folie peut-elle se supposer ? Le caractère de votre souverain, de ce prince dont toutes les fautes ont eté causées par un excès de bonté, ce caractère que vous connoissiez, ne suffisoit-il pas pour démentir à vos yeux les imposteurs qui osoient l'accuser d'avoir conçu un projet aussi atroce ?

Le nom seul des généraux qu'il avoit appelés pour commander son armée, ne devoit-il pas suffire pour vous rassurer ? Ce Narbonne Fritzelar, ce maréchal de Broglie, connus tous les deux pour des héros, pour les hommes les plus respectables du royaume, pouvoient-ils être soupçonnés de vouloir souiller leurs cheveux blancs, ternir en un jour une gloire acquise au prix de leur sang, & devenir à la fin de leur carrière les odieux instrumens de la plus extravagante barbarie ?

On vous disoit que les *aristocrates* trompoient le roi, qu'ils égaroient ce prince, que c'étoit eux qui vouloient qu'on détruisît Paris.

Quels étoient donc ces prétendus aristocrates ? N'étoit-ce pas ces évêques & ces nobles propriétaires de superbes maisons, des hôtels qui embellissent votre ville ?

N'étoit-ce pas ces nobles dont les frères, les enfans & les femmes habitoient parmi vous, & auroient partagés vos périls si vous en aviez couru ?

Pouviez-vous croire qu'ils fussent assez follement barbares pour exposer leurs hôtels à être

incendiés ; en propoſant de mettre le feu à vos maiſons, pour expoſer leurs amis, leurs parens, tout ce qu'ils avoient de plus cher, à périr avec vous dans le maſſacre général ? Ils ſe feroient empreſſés, ſi vous aviez couru des dangers, de faire tranſporter leurs meubles, d'emmener leurs familles, de ſortir d'une ville qui devoit être livrée aux flammes & au pillage.

Vous les avez vu cependant reſter tranquillement au milieu de vous. Ces évêques, ces nobles étoient des otages volontaires, dont la préſence vous garantiſſoit que Paris ne ſeroit point attaqué.

Par quel aveuglément avez-vous donc pu vous laiſſer tromper ? par quelle fatalité avez-vous pu croire aux impoſteurs qui abuſoient de votre crédulité ?

Après vous avoir démontré que l'armée campée aux portes de Paris n'étoit point deſtinée à détruire cette capitale, n'étoit point deſtinée à vous attaquer, il faut vous dire quel étoit le but qu'on s'étoit propoſé en la raſſemblant.

L'aſſemblée nationale attentoit ouvertement à la prérogative royale ; elle s'emparoit de l'intégrité du pouvoir légiſlatif qu'elle devoit partager avec le roi ; elle commençoit à uſurper le pouvoir exécutif qui n'appartenoit qu'au monarque.

Les projets du duc d'Orléans étoient connus ; Necker étoit démaſqué ; Louis XVI étoit enfin détrompé. Il s'appercevoit qu'on vouloit le dépouiller de ſon autorité, peut-être de ſa couronne, peut-être même de la vie. Il voyoit ſon

royaume à la veille d'une ſubverſion totale ; il prévoyoit les ſuites funeſtes d'un pareil bouleverſement ; il vouloit prévenir les malheurs dont la nation françaiſe étoit menacée ; il avoit réſolu de chaſſer ſon miniſtre, de ſoumettre le duc d'Orléans, & de forcer l'aſſemblée nationale à ſe contenter du pouvoir que les loix de l'état lui accordent.

Les ſujets qui lui étoient reſtés fideles ne lui laiſſoient pas ignorer l'union de ces deux conjurés & le parti qu'ils avoient formés dans la capitale. Il voyoit s'élever contre lui une faction nombreuſe, ſoutenue par la majorité de l'aſſemblée nationale, dirigée par ſon premier miniſtre, guidée par un prince de ſon ſang : pouvoit-il ne pas prendre les précautions néceſſaires pour ſa défenſe ?

Les motions du palais-royal, ces motions dans leſquelles on propoſoit d'aller attaquer Verſailles, lui prouvoient que le péril étoit imminent. Ses troupes étoient encore fidelles. Il les appella auprès de ſa perſonne. Chaque jour faiſoit craindre des émeutes, des ſoulévemens dans Paris. On crut devoir placer une partie de l'armée ſous les murs de cette ville, pour qu'elle fût à portée d'y rétablir le calme.

Voilà quels étoient les projets qu'on avoit formés. Je conviens que le roi, que le comte d'Artois, que toutes les perſonnes qui les conſeilloient alors, croyoient qu'il étoit néceſſaire de s'oppoſer aux uſurpations de l'aſſemblée nationale, à la deſtruction de la monarchie & à la révolution qu'on vouloit opérer.

Habitans de Paris, & vous citoyens de toutes

les

les provinces du royaume, ſi vous êtes aujourd'hui plus riches, plus tranquilles, plus heureux que vous ne l'étiez, blâmez la conduite de ces nobles, de ce prince, de ce roi qui s'oppoſoit à votre bonheur.

Mais ſi la révolution a épuiſé le tréſor royal, si elle a augmenté au degré le plus effrayant le déſordre des finances, ſi elle a détruit le commerce & ruiné l'induſtrie, ſi elle vous a fait perdre la majeure partie de votre numéraire, ſi elle vous a réduit au papier-monnoie, ſi vos familles jadis dans l'aiſance languiſſent maintenant dans la miſere, ſi l'anarchie eſt portée à ſon comble, ſi les crimes les plus atroces ſe commettent impunément, ſi vous êtes devenus le peuple le plus malheureux de tous l'univers : maudiſſez les ſcélérats qui, pour aſſervir leur ambition, ont déchiré le ſein de leur patrie ; maudiſſez ce Necker, cet étranger qui, comblé des bontés d'une grande nation, objet de la folle idolatrie des Français, n'a ſu leur prouver ſa reconnoiſſance qu'en allumant au milieu du royaume les flambeaux de la révolte ; maudiſſez ce duc d'Orléans, ce prince du ſang qui a conſpiré contre le chef de ſa maiſon, & qui vous a rendus complices & victimes de ſes forfaits.

Maudiſſez ſur-tout ce la Fayette, qui a trempé dans tous les complots, qui a partagé tous les crimes de Necker & du duc d'Orléans.

Habitans de Paris, cet homme, ce prétendu général que vous avez idolatré comme Necker, commence à être mépriſé comme lui ; il ne jouit plus de cette aveugle confiance que vous

lui accordiez ; le voile qui couvroit vos yeux eſt déjà ſoulevé ; j'acheverai de le déchirer ; je prouverai qu'il a été le complice des monſtres que vous abhorrez aujourd'hui.

Mais il faut vous dire auparavant comment on rendit inutiles les précautions que le roi avoit priſes pour ſa défenſe, & pour le ſalut de ſes peuples.

M. Necker, qui prévoyoit ſa diſgrâce, avoit préparé les moyens de forcer le roi à le rappeller. A peine la nouvelle de ſon départ fut répandu, que ces partiſans & ceux de M. le duc d'Orléans commencerent à travailler dans Paris. Des attroupemens ſe formerent au palais-royal & ſur la place Louis XV ; d'autres ſe porterent aux différens ſpectacles, empêcherent de jouer, & firent ſortir ceux qui y étoient arrivés. Le renvoi d'un miniſtre qui commençoit dès-lors à peindre ſa popularité, d'un homme que Paris vient de laiſſer partir, je ne dis pas avec indifférence, mais avec mépris, fut un jour de deuil pour la capitale.

Cependant on portoit les buſtes de M. Necker & du duc d'Orléans : on les promenoit dans les rues, & le peuple excité ou payé, les ſuivoit en criant : *vive M. Necker ! vive le miniſtre de la nation ! vive le duc d'Orléans ! vive Louis XVII !*

C'étoit l'inſtant qu'on attendoit pour faire agir les brigands de Montmartre. Ils ſe répandirent dans la ville, & forçant les boutiques des armuriers, des fourbiſſeurs, il s'armerent avec les fuſils de chaſſe, les ſabres, les épées qu'ils y trouverent. Les gardes-françaiſes qui, cor-

rompus depuis ſi long-tems, étoient preſque tous en inſurrection, ſe mêlant parmi le peuple redoublèrent ſon audace & ſa fureur. Les fautes qu'on commit à la place Louis XV, la foibleſſe avec laquelle ſe conduiſit le général qui commandoit au Champ-de-Mars, l'inaction inconcevable dans laquelle il fit reſter ſes troupes, tout s'accorda pour donner au déſordre le tems de faire des progrès.

L'inquiétude & les alarmes ſe répandirent chez tous les citoyens; on craignoit un pillage que le nombre prodigieux de brigands rendoit vraiſemblable. On s'aſſembla dans les diſtricts, les émiſſaires des conjurés s'occupèrent avec activité à augmenter la terreur; ils firent réſoudre de former une milice & de prendre ſur le champ les armes: c'étoit-là ce que l'on déſiroit.

Oppoſer une armée à l'armée du roi, s'en ſervir pour l'effrayer, l'obliger à rappeller M. Necker, à renvoye ſes troupes, à reſter ſans défenſe entre les mains de ceux qui conſpiroient pour lui ôter ſa couronne; tel étoit le but qu'on ſe propoſoit, & le ſuccès fut complet.

La terreur étoit à Verſailles, les complices de M. Necker, car il en avoit parmi ceux même que le roi honoroit de ſa confiance particulière; les complices de M. Necker & du duc d'Orléans redoubloient la crainte par les avis qu'ils donnoient. On avoit corrompu quelques ſoldats; mais la plus grande partie des troupes étoit fidelle; cependant on diſoit au roi qu'il ne pouvoit plus compter ſur un ſeul régiment.

Le gouverneur de la Baſtille, le plus imbécille & le plus lâche de tous les hommes, laiſſa

prendre par le peuple & ſans ſe défendre une fortereſſe qui pouvoit arrêter une armée pendant pluſieurs jours. Ce malheureux avoit fait ſi peu de préparatifs, que le pain lui avoit manqué pour le dîner. Le peuple, a qui on ouvrit les portes de cette citadelle, s'imagina l'avoir priſe de force & commença à ſe croire capable du plus grand héroïſme.

Le baron de Beſenval ſe conduiſit comme le gouverneur de la Baſtille; il avoit eu ordre de metre en ſûreté vingt mille fuſils qui étoient aux Invalides ou d'en briſer les platines; il n'en avoit rien fait; & quand le peuple ſe préſenta pour les enlever, au lieu de s'y oppoſer avec les troupes qu'il commandoit, il les laiſſa emporter; & la trahiſon, car on ne peut pas lui donner un autre nom, & la trahiſon de ce général fournit des armes aux habitans de Paris, & des forces redoutables aux conſpirateurs.

La priſe des fuſils qui étoient aux Invalides acheva de conſterner Verſailles. Le conſeil oublia les reſſources qui reſtoient au roi, & n'apperçut que le triſte parti de céder & de ſubir la loi. On travailloit en même-tems à tromper ſa majeſté. La faction de Necker & du duc d'Orléans ne lui parloient que des dangers qu'il y auroit à réſiſter; ils lui promettoient qu'il verroit ſon peuple à ſes genoux auſſi-tôt qu'il auroit renvoyé ſes troupes.

M. Bailly, nouveau maire de Paris, écrivoit au baron de Breteuil, l'appelloit *ſon cher protecteur*, & lui promettoit que le peuple rentreroit dans la ſoumiſſion auſſi-tôt après le départ de l'armée.

Ce mélange de terreurs paniques & de fausses espérances, décida les résolutions de la cour. Les troupes furent congédiées, les princes partirent de Versailles pour sortir du royaume, & mettre du moins en sûreté une partie de la famille royale. Le clergé & la noblesse, qui couroient les mêmes dangers, allèrent chercher un asyle chez l'étranger; le roi se rendit à Paris.

Cette grande ville étoit elle-même livrée aux alarmes; les factieux les renouvelloient à chaque instant, & les nouvelles effrayantes qu'ils répandoient leur servoient à entretenir la fermentation.

Le marquis de la Fayette avoit été élu commandant de la milice. Cet homme qui, après avoir débuté au service par être le jouet de ses camarades, étoit passé en Amèrique pour y chercher une réputation qu'il étoit incapable de mériter; distingué chez les Insurgens par son nom & par ses entours, ne le fut jamais par ses actions. Les officiers français qui ont servi avec lui, en lui accordant ce courage ordinaire qui fixe un soldat à son poste, lui refusent absolument les talens & l'énergie. Il masque la médiocrité de son esprit par l'affectation du silence. Il cache sous les dehors de la simplicité, une ambition égale à celle de M. Necker. Depuis long-tems il aspiroit à jouer en France le rôle que Wasington à rempli en Amérique; il avoit des liaisons secrettes avec le ministre Rabaut; il avoit fait à diverses époques, trois voyages à Nîmes pour conférer avec

ce chef des proteſtans, & préparer la révolution qu'il prôjettoient tous les deux.

Quand M. de Calonne convoqua les notables, M. de la Fayette qui, à force de ſolliciter ce miniſtre, avoit obtenu d'être mis ſur la liſte, trouva dans cette aſſemblée le moyen de faire preuve à la fois d'ingratitude & de foibleſſe.

A l'époque où les députés de Bretagne vinrent à Paris réclamer contre la cour pléniere, il s'approcha d'eux dans l'eſpérance de les gouverner. Cet eſpoir fut trompé, ils connoiſſoient ſon caractere & ne l'employerent qu'à découvrir les réſolutions qu'on prenoit à Verſailles.

Peu content de ce rôle ſubalterne, il intrigua ſecrétement parmi le tiers-état de Bretagne pour l'engager à ſe révolter : un de ſes correſpondans lui promettoit quinze mille hommes.

Il étoit depuis long-tems, comme tout ce qui tenoit à la maiſon de Noailles, intimément lié avec M. Necker ; il travailloit à faire réuſſir le projet de la chambre-haute ; & tandis qu'il juroit à la ſénéchauſſée de Riom de maintenir l'ancienne conſtitution & de défendre les droits de la nobleſſe, il envoyoit des couriers à un des agens de M. Necker, à ce Mounier, qui avoit fait adopter en Dauphiné la double repréſentation, & qui ſoutenoit le ſyſtême de la chambre-haute. C'étoit ainſi qu'il ſe préparoit d'avance à violer le ſerment qu'il alloit prêter.

Arrivé aux états-généraux, & réſolu de ſe réunir au tiers avec la minorité de la nobleſſe,

il ne fut retenu que par les menaces que lui firent les députés, & la crainte fut pour lui un frein plus puissant que l'honneur & la religion même du serment.

Il jouoit auprès de M. Necker & le duc d'Orléans, le premier rôle dans la conspiration formée contre le roi; les partisans de ses deux complices le firent nommer commandant de la milice de Paris.

Ce fut à cette époque que Louis XVI, trompé pour la seconde fois, renvoya ses troupes, se remit entre les mains de ses ennemis, & se laissa conduire comme un prisonnier dans sa capitale.

Cependant les réclamations de la municipalité de Paris & de l'assemblée nationale, ces réclamations qui étoient devenues des ordres, forcerent le roi à rappeller les ministres qu'il venoit de renvoyer.

Peuple de Paris, je n'entrerai point dans les détails affreux de ce qui s'est passé à cette époque; ce ne sont pas vos crimes, mais ceux de vos vrais ennemis, des chefs de la révolution; ce ne sont pas vos crimes, mais vos malheurs que je veux raconter; je ne puis cependant me refuser à une réflexion nécessaire.

Daignez considérer un instant l'inconséquence de votre conduite. Un Génevois gouvernoit la France; le roi mécontent de son administration le renvoie; aussi-tôt vous formez des attroupemens, vous insultez les troupes, tout Paris prend les armes, vous promenez dans les rues le buste de cet étranger, vous le proclamez ministre de la nation.

Cet adminiſtrateur dont la disgrâce a ſuffi pour occaſionner une révolte, ce Génevois pour lequel tout Paris s'eſt ſoulevé, étoit ſans doute un grand homme! l'expérience vous avoit apparemment prouvé que ſon génie, ſes talens, ſes vertus le rendoient néceſſaire au bonheur de la nation!

Non : cet homme n'étoit qu'un parvenu, qu'un enfant gâté par les flatteurs, par les paraſites, par les courtiſans que ſon immenſe fortune & ſon crédit avoient attirés autour de lui. Ses talens pour l'adminiſtration étoient nuls; il ne connoiſſoit ni le caractere des Français, ni la conſtitution du royaume, ni les intérêts particuliers des différentes provinces qui le compoſent. Banquier plutôt que financier, le grand art d'alléger le fardeau des contributions par la maniere de les impoſer & de les percevoir, cet art ſi néceſſaire à un miniſtre des finances, il l'ignoroit entiérement; il ne ſavoit que préparer la ruine de l'état par l'abus des emprunts; conſpirateur ſans génie, conjuré ſans courage, il ne profitoit pas des ſuccès, il succomboit ſous les revers.

Ce portrait que je viens de tracer vous ne pouvez plus le méconnoître; ce même miniſtre pour lequel vous vous étiez révolté, cet homme que vous regardiez comme un dieu, eſt devenu, dans le court eſpace d'une année, le vil objet de votre mépris.

C'eſt pour lui cependant que vous avez oublié le reſpect & la fidélité que vous deviez à votre ſouverain, c'eſt pour lui que vous avez pris les armes, c'eſt pour lui que vous avez plongé l'état, que vous vous êtes plongé vous-

même dans un abîme de malheurs. Gémiſſez donc ſur vos erreurs, pleurez sur-tout, pleurez les atrocités qu'on vous a fait commettre ; Fleſſelles, Foulon, Berthier, déchirés par vos mains, vous accuſent aux yeux de l'Europe entière.

Peuple de Paris, ſi cet ouvrage conſacré à la vérité, me force à rappeller vos crimes, mon attachement pour vous me fournira du moins des reſſources pour en adoucir l'horreur. Trompés, égarés dans ces affreux inſtans, vous avez reſſemblé à ces malheureux payés par la juſtice pour punir les criminels, & qui deviennent trop ſouvent les inſtrumens aveugles du ſupplice d'un innocent.

Rappellez-vous ces hommes qui, ſe mêlant dans la foule, profitoient de votre ivreſſe, calomnioient vos victimes, & vous excitoient au crime comme on excite des dogues au carnage. Ces monſtres, ou plutôt ceux qui les envoyoient, ont été les vrais coupables. Fleſſelles, prévôt des marchands, & Berthier, intendant de la capitale, avoient ſurveillé l'approviſionnement de Paris. Foulon avoit été nommé pour ſuccéder à Necker ; long-tems employé dans les vivres de l'armée, cet infortuné étoit inſtruit du détail des ſubſiſtances ; il étoit beau-père de Berthier ; tous trois ſavoient par quels moyens le miniſtre des finances avoit hauſſé le prix du pain, avoit produit la diſette dans Paris ; tous trois pouvoient l'accuſer, le convaincre, vous déſabuſer & le perdre : voilà leur crime, voilà pourquoi on vous les fit égorger.

Oui, je le répète avec plaiſir, vous n'avez

commis que des erreurs ; elles ont été affreuſes, elles ont été atroces ; mais le crime volontaire eſt ſeul impardonnable ; l'erreur peut encore ſe réparer, vous pouvez effacer vos fautes & en mériter le pardon.

Tandis que Necker égorgeoit par vos mains & Fleſſelles, & Berthier, & Foulon, le duc d'Orléans eſſayoit de plus grands forfaits. J'interpelle ici les électeurs de Paris, qui étoient alors raſſemblés à l'hôtel-de-ville ; je leur demande s'il n'eſt pas vrai que le lundi 13 juillet un courier habillé de rouge, & arrivant de Verſailles, leur dit qu'il falloit faire arrêter les principaux membres du clergé, tous les nobles, leurs femmes, leurs enfans, & les conduire au palais royal. Ces électeurs, pour la plupart eſtimables & honnêtes, rejetterent ce conſeil ; mais ils ſe reſſouviennent du fait que je rappelle ici, & je les ſomme d'en convenir, qu'ils apprennent aujourd'hui que des témoins reſpectables avoient vu ce courier partir de Verſailles après avoir pris les ordres du comte de Mirabeau & du duc d'Orléans.

Peuple de Paris, vous qui voyiez alors promener dans vos rues la tête ſanglante de Fleſſelles, vous qui veniez de voir maſſacrer le marquis de Launay & le chevalier de Loſme, dites-moi quel ſort on réſervoit à ces évêques, à ces nobles, à cette multitude de femmes & d'enfans ? Celui qu'on a fait éprouver à ce brave Belſunce, à cet infortuné Sainte-Colombe, à ces généreux gardes-du-corps, à cette foule de victimes innocentes que les chefs de la révolution ont fait immoler.

Celui que le même Mitabeau, que le même duc d'Orléans & leurs complices ont voulu faire ſubir à la reine.

C'étoit ainſi qu'on prétendoit régénérer le royaume ; c'étoit, comme l'a dit ce bourreau qu'on appelle Barnave, c'étoit en ſe baignant les pieds dans le ſang que les chefs de la révolution vouloient, non pas fairé votre bonheur, une pareille chimère étoit loin de les occuper ; mais s'élever ſur les débris de la France, au faîte de la richeſſe & des honneurs.

Ils ne négligeoient rien pour arriver au terme de leur ambition. La crainte des brigands avoit engagé Paris à s'armer ; le même moyen produisit le même effet dans les provinces. Des courriers partirent et coururent dans toute la France ; ils annonçoient par-tout que des brigands sortis de Paris, et envoyés par les nobles, ravageoient les campagnes, brûloient les moissons, massacroient les femmes et les enfans. On s'armoit à la hâte, on cherchoit en vain les ennemis, on ne trouvoit rien ; mais la crainte de ces prétendus brigands, et la haine pour la noblesse, restoient dans tous les cœurs. Les correspondans que les conjurés avoient dans tout le royaume, excitoient encore le peuple. L'inſurrection devint générale ; toute la France fut armée.

Cependant M. Necker étoit arrivé de Bâle ; il avoit été reçu en triomphe ; il ſe croyoit au comble de ſes vœux : ce n'étoit plus un miniſtre ordinaire, dépendant des caprices de la cour ; c'etoit le favori, c'étoit l'idole de la nation, c'étoit le protecteur du monarque.

Enivré lui-même de ses succès, il s'empresse d'employer le crédit qu'il croyoit avoir ; il se rendit à l'hôtel-de-ville, il demanda & il obtint aussi-tôt la grâce du baron de Bezenval, arrêté & détenu à Brie-Comte-Robert.

Mais arrivé au faîte de la roue, sa fortune étoit prête à déchoir. Les districts assemblés révoquerent & forcerent la municipalité à révoquer la grâce accordée. Ce revers consternera M. Necker ; il voyoit d'un côté le nombre prodigieux d'ennemis qu'il s'étoit fait ; il appercevoit de l'autre la foiblesse de son parti, & depuis ce moment toutes ces démarches, toutes ces actions, tous ses discours ont eu le caractere de la foiblesse & de la crainte.

L'échec qu'il venoit d'essuyer n'étoit cependant que le présage des désagrémens qu'il devoit éprouver : l'assemblée avoit découvert le secret de son incapacité ; ces complices qui s'étoient servis de lui pour s'élever, n'attendoient que l'instant de briser l'échelle dont ils s'étoient servis.

Il avoit encore trop de partisans pour qu'on pût songer à le renverser tout-à-coup ; on préférera de le laisser se détruire lui-même : ses talens étoient si peu proportionnés à la tâche qu'il avoit à remplir, qu'on ne douta pas qu'il ne perdît bientôt son crédit & son pouvoir.

Déjà la division commençoit à s'établir entre les différens partis : d'un côté, le duc d'Orléans ; de l'autre, Necker & la Fayette avoient leur faction & leurs partisans, qu'on distinguoit sans peine quand on observoit attentivement leur conduite & leurs discours.

Lally, Mounier, Malouet, Virieux, Clermont-Tonnerre, Dupont, le prince de Poix, tous les membres de ce parti ſi ridicule, connus depuis ſous le nom d'impartiaux; l'archevêque de Bordeaux, les agioteurs, les proteſtans, la garde nationale de Paris, une partie de la capitale, une grande partie des provinces étoient attachés à la Fayette & à Necker.

Mirabeau, l'abbé Sieyes, les Lameth, le vicomte de Noailles, Chapellier, Barnave, la Borde, l'évêque d'Autun, cette foule de ſcélérats ſubalternes qui ont compoſés la faction des enragés, les fauxbourgs Saint-Antoine & Saint-Marcel; tels étoient les partiſans du duc d'Orléans, ils étoient inférieurs en nombre à la cabale du miniſtre; mais ils l'emportoient par leurs talens pour l'intrigue & pour le crime: la nature avoit donné à pluſieurs d'entr'eux le génie des forfaits.

Cependant l'union paroiſſoit encore régner entre les deux factions; elles avoient un centre commun, un point de ralliement où elles tendoient toutes les deux; elles vouloient également établir une chambre-haute.

Cette forme d'aſſemblée nationale, dont je démontrerai les dangers quand il en ſera tems; cette diviſion du pouvoir légiſlatif en deux chambres, dont la ſeconde ſeroit formée de députés élus tous les deux ans, tandis que la premiére ſeroit compoſée de membres qui conſerveroient leurs places pendant toute leur vie: cette nouvelle conſtitution offroit la plus brillante perſpective à l'ambition.

Deux cens familles qui auroient bientôt trouvé

les moyens de rendre leurs places héréditaires, deux cens familles se seroient élevées au-dessus du reste de la noblesse, & auroient formé dans l'état une nouvelle classe supérieure à toutes les autres.

La moitié du pouvoir législatif, du pouvoir de la nation déposé entre les mains de ces deux cens familles, leur assuroit un crédit sans bornes.

Leurs suffrages, vendus à la cour, fussent devenus pour elles une source inépuisable d'honneurs & de richesses.

Il eût fallu, dans le premier instant, enrichir ces nobles écrasés de dettes, & ces députés du tiers, dont la chambre-haute eût été composée : le reste de la nation, resté leur tributaire, se fût épuisé pour assouvir leur insatiable avidité.

Les partisans de ce systême de gouvernement, bercés de l'espoir d'obtenir une place parmi les deux cens, s'inquiétoient peu des inconvéniens que cette nouvelle constitution pouvoit avoir pour le peuple ; ils ne voyoient que la superbe carrière qui s'ouvroit devant eux, & ils n'attendoient plus que le moment favorable.

Ils crurent l'avoir trouvé, & ils firent mettre en délibération, *si l'assemblée nationale seroit composée d'une ou de plusieurs chambres.* Ils s'imaginoient que la noblesse & le clergé, dans l'espérance de rétablir les ordres, soutiendroient le second avis : ils avoient tout disposé pour leur assuret la majorité ; certains de faire décider aussi-tôt qu'il n'y auroit que deux cham-

bres ; mais le piège étoit apperçu ; la noblesse & le clergé eurent pour cette fois l'adresse de déjouer leurs ennemis , & l'unité de chambre fut décrétée.

Ce fut un coup de foudre pour M. Necker & pour ses partisans ; tout son plan étoit renversé ; la base sur laquelle il fondoit son crédit étoit détruite ; il perdoit l'appât dont il s'étoit servi ; il ne lui restoit plus aucun moyen de récompenser le dévouement de ceux de ses complices qui ne se contentoient pas d'argent.

Chaque jour le nombre de ses adhérens & de ses admirateurs diminuoit ; il sembloit qu'en perdant l'espoir de créer une chambre-haute , il avoit perdu son génie. On l'avoit vu jusque-là jouer le premier rôle ; il fut obligé d'y renoncer, & de se réduire à flatter bassement le parti du duc d'Orléans, à essuyer, sans se plaindre, les mortifications qu'on lui donnoit, à obéir servilement à la faction qu'il avoit long-tems dominée.

L'assemblée nationale s'embloit hériter du crédit & du pouvoir que M. Necker perdoit ; tous les yeux étoient fixés sur elle. En vain elle abusoit de son pouvoir, en vain elle trompoit le bas clergé qu'elle avoit promis d'enrichir , & qu'elle ruinoit par ses décrets ; en vain elle attaquoit les propriétés ; en vain elle avilissoit la majesté du trône , en réduisanti le roi au triste rôle de *sanctionateurs*. Les ordres qu'elle donnoit étoient respectés comme des loix sacrées ; & des adhésions , des lettres de complimens que ses partisans mandoient dans les pro-

vinces, sembloient lui garantir l'amour & l'obéissance des peuples; elle régnoit despotiquement sur la France, tandis que le parti du duc d'Orléans régnoit sur elle.

La milice nationale caressée, flatée plutôt que commandée par la Fayette, paroissoit aveuglément soumise aux ordres de ce commandant.

Les agioteurs & les gens de lettres, toujours vendus à Necker, se répandoient dans les districts où ils servoient les triumvirs.

Ces derniers commençoient cependant à s'alarmer de leur position, ils avoient trop offensé le roi, la reine, les princes du sang pour pouvoir se flatter de faire oublier leurs fautes, & ils ne pouvoient espérer que les François souffrissent long-tems que le roi fût réduit à un rôle de représentation.

L'anarchie régnoit dans tout le royaume, et les malheurs qui en sont la suite mécontentoient le peuple. Les triumvirs n'avoient aucun moyen de rétablir l'ordre.

Les députés, pour gagner les suffrages de leurs commettans, avoient promis que le peuple ne paieroit plus d'impôts. Ces mêmes députés assemblés à Versailles, & voulant gagner les capitalistes, avoient promis que les intérêts de la dette ne subiroient aucune réduction. Comment accorder ces promesses avec l'énorme déficit qui existoit? Les biens du clergé arrachés à leurs véritables possesseurs, ne pouvoient suffire: cependant le peuple refusoit de payer, & les capitalistes s'ennuyoient de ne rien toucher.

Les nouveaux législateurs qui avoient rédigé cet amas de loix incohérentes, cet absurde systême

tême de gouvernement qu'ils apeloient la conſtitution, entraînés par les premieres fautes qu'ils avoient commiſes, ne marchoient plus que d'erreurs en erreurs; ils sentoient combien il étoit impoſſible qu'ils ne fuſſent pas tôt ou tard écraſés ſous les débris d'un édifice qu'ils n'avoient fondés que ſur des rêveries métaphyſiques.

La perte de leurs plus cheres eſpérances n'étoit pas ce qui alarmoit davantage les chefs de la conjuration; le duc d'Orléans, la Fayette & Necker avoient attenté à l'autorité, à la liberté du roi, avoient ſoulevé le peuple, avoient déja commis de grands crimes; ils craignoient le suplice qu'ils avoient mérité. Les mêmes intérêts, les mêmes craintes les réunirent une ſeconde fois, & ce fut en mettant le comble à leurs forfaits qu'ils eſpérerent d'échapper au châtiment.

La réſolution fut priſe de maſſacrer la famille royale, de mettre la couronne ſur la tête du duc d'Orléans, de faire nommer Necker miniſtre de la nation, & la Fayette lieutenant-général du royaume. Les brigands toujours ſoudoyés, toujours entretenus, ſoit à Paris, ſoit dans les environs, ſe raſſembloient quand on vouloit; ils devoient être les principaux auteurs de l'horrible tragédie qu'on préparoit. Cette partie du peuple qu'on avoit acoutumée au carnage, étoit trop familiariſée avec le ſang, pour qu'on pût craindre qu'elle reſpectât celui des rois.

On réſolut d'y joindre un amas de proſtituées & de femmes perdues, parmi leſquelles on mêleroit des hommes déguiſés en poiſſardes. Tels furent les inſtrumens dont on réſolut de ſe ſervir.

Quelques imprudences commises à Verſailles, et dont les principales circonstances étoient falsifiées ou exagérées, servirent de prétexte pour exciter le peuple.

Les femmes et les hommes déguisés qui marchoient avec elles, guidés par ceux qui devoient les conduire au crime, se porterent d'abord à l'hôtel-de-ville, sous prétexte de demander une diminution du prix du pain.

Ce fut alors, ce fut à la Greve qu'une voix s'élevant au milieu du peuple, s'écria qu'il falloit aller à Verſailles; aussi-tôt la place retentit d'applaudissemens, et la horde de femmes et de brigands qui s'y étoit rassemblée, prit le chemin qu'on lui indiquoit.

Quelques heures après, le même cri fut répété par les gardes françaises, et M. de la Fayette fut menacé de la lanterne s'il ne se mettoit pas à leur tête pour les y conduire. Il ne fit pas d'autre résistance que de demander qu'on attendît l'ordre de la commune. Au bout d'une heure cet ordre lui fut donné, et les cris redoublant, il partit.

Tirons le rideau sur cette affreuse journée, et sur la scene exécrable qui se passa dans la nuit.

Peuple de Paris, je le répete encore, ce ne sont pas vos crimes que je veux raconter, ce sont les forfaits des scélérats qui vous ont trompé, ce sont les ressorts, les moyens secrets qu'ils ont employés que je veux dévoiler dans cet ouvrage.

C'est le nuage dont il se sont couverts que je veux dissiper.

Depuis long-tems les crimes du duc d'Or-

léans ne sont plus un secret ; la déclaration du châtelet n'a rien apris, ce coupable étoit connu ; mais Necker, mais la Fayette cherchent encore à échapper au soupçon qui les poursuit. Il est tems de démontrer leur complicité.

J'ai fait voir au commencement de cet ouvrage que le ministre & le duc d'Orléans avoient été associés ; il ne me reste qu'à prouver que cette union subsistoit encore, & que la Fayette étoit également un des chefs de cette conspiration.

Le ministre des finances, sûr d'être renvoyé de nouveau si le roi reprenoit son autorité, averti par sa derniere disgrace que ses intrigues & ses complots pour soulever le peuple de Paris, avoient été découverts ; craignant de subir tôt ou tard le châtiment terrible qu'il avoit mérité, n'avoit plus d'autres ressources que de s'unir à ses anciens complices pour renverser du trône ce prince qu'il avoit offensé. Mais si son intérêt fait présumer sa complicité, sa conduite la démontre.

Les attroupemens au palais royal avoient recommencé ; la motion de sortir de Paris & d'aller à Versailles s'étoit renouvellée ; on savoit que cette motion étoit appuyée par le parti du duc d'Orléans ; elle se faisoit dans l'enceinte de son palais, sous ses yeux, & pour ainsi dire, sous sa sauve-garde. L'étendue de ses projets étoit facile à deviner, cette énigme n'en étoit plus une depuis qu'on avoit vu ses partisans presser l'assemblée nationale de juger, *que la renonciation de la branche de Bourbon établie en Espagne l'excluoit du trône de la France.*

Ce décret qui ne pouvoit avoir d'application qu'après la mort du roi, du dauphin, de Monſieur, de M. le comte d'Artois, des jeunes ducs d'Angoulême & de Berri, ce décret qui paroiſſoit par conſéquent bien utile, preſſé cependant avec tant de vivacité, ne pouvoit annoncer que le deſſein de rapprocher par des crimes l'époque où le duc d'Orléans en feroit uſage.

Necker qui avoit été ſon complice, qui avoit été le confident de ſon ambition, pouvoit-il d'après cela douter des dangers que couroit la famille royale? Il étoit miniſtre, il étoit dépoſitaire du pouvoir du roi, & il ne l'a pas employé pour écarter les dangers qui menaçoient ce prince, pour prévenir les complots de ſes ennemis.

Il étoit inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit dans Paris par les amis qu'il avoit dans cette ville, par les eſpions qu'il entretenoit, & ſur-tout par les moyens que ſa place lui procuroit. Il étoit donc impoſſible qu'on pût l'empêcher d'être averti d'avance de ce raſſemblement de femmes & de brigands qu'on préparoit dans les fauxbourgs; ſon devoir étoit d'en avertir le roi, et il ne l'a pas fait.

La nuit, la nuit même où l'on tenta de commettre un régicide, tandis que Verſailles étoit déjà ſouillé du ſang des malheureux gardes-du-corps, à l'inſtant où le château étoit environné de leurs aſſaſſins, Mde. Necker, Mde. de Staal, la femme, la fille de ce miniſtre perfide étoient dans l'œil de bœuf, & s'y livroient publiquement aux éclats d'une joie indécente.

En faut-il davantage pour prouver qu'il a partagé le crime du duc d'Orléans ! Je vais vous prouver à présent que la complicité du marquis de la Fayette avec ces deux conjurés, est plus évidente encore.

Il commandoit la milice Parisienne composée de bourgeois qui pouvoient s'égarer dans leurs opinions politiques, mais qui étoient incapables de se prêter à un attentat contre la personne du roi ; il avoit trente mille hommes sous ses ordres, et il a souffert qu'une troupe de femmes perdues et de scélérats déguisés se rendît à Versailles ; il l'a souffert, et n'a pas même essayé d'y apporter d'obstacle.

Quand il eût pu ne pas soupçonner les projets sinistres qu'on formoit, un pareil attroupement étoit toujours dangereux, et son devoir étoit de le disperser. Cependant il resta tranquillement chez lui, et ce ne fut que deux heures après le départ de ces femmes qu'il parut à la Greve.

Il se laissa bientôt entraîner à leur suite : ses soldats parurent l'y forcer ; mais il est aisé d'apprécier sa résistance, quand on sait qu'il n'employa pour les contenir aucun des moyens qu'il devoit tenter.

On ne le vit ni haranguer ses troupes, ni leur représenter l'horreur du crime qu'elles vouloient commettre, ni leur faire sentir les conséquences effroyables d'un semblable forfait, ni leur peindre l'opprobre dont elles alloient se couvrir. Cependant le discours que lui avoit tenu un grenadier député par ses camarades, ne lui permetoit plus de douter du crime qu'on vouloit com-

mettre : ce grenadier lui avoit dit *qu'il étoit tems de changer de roi.*

Après un pareil propos, l'honneur lui commandoit de périr plutôt que de se rendre le complice de ses soldats : cependant de simples menaces suffirent pour le déterminer à les conduire à Versailles.

Il avoit donné au roi sa parole d'honneur de l'avertir six heures d'avance si le peuple sortoit de Paris ; il manque à sa parole, & le roi ne fut pas averti.

Inquiet en apparence des motions qui se faisoient au Palais-Royal, il avoit envoyé au commencement de septembre du canon & des troupes au pont de Sevre ; elles y étoient restées pendant quinze jours ou trois semaines. Les attroupemens & les motions continuoient ; le danger étoit toujours le même : cependant huit ou dix jours avant l'attentat de Versailles, il avoit rappellé ses troupes, & laissé libre le passage.

Le duc d'Orléans, s'il n'avoit pas été sûr de M. de la Fayette, auroit-il osé tenter de faire assassiner la reine par une troupe de femmes & de brigands, qu'un seul escadron des gardes-du-corps auroit aisément dissipé ?

Les faits que je viens de présenter suffiroient pour convaincre M. de la Fayette : cependant la nuit du 5 au 6 octobre fournit contre lui des preuves infiniment plus fortes.

Il ne pouvoit douter des intentions criminelles de cette horde de femmes & de brigands qui étoient à Versailles ; les armes qu'ils portoient, l'assassinat des gardes-du-corps l'avertissoient

aſſez du danger que le roi couroit ; il ne pouvoit avoir de confiance dans les troupes qu'il commandoit. La violence qu'elles lui avoient faite, le propos du grenadier qu'elles lui avoient député, tout ſe réuniſſoit pour les rendre ſuſpectes.

Cependant il aſſure à sa majeſté qu'elle peut être tranquille, qu'elle peut aller ſe repoſer. Il monte à la chambre de Mgr. le dauphin; il trouve M. de Saint-Aulaire, officier des gardes-du-corps, qui veilloit dans ſon antichambre; il l'aſſure qu'il n'y a aucun danger, il le preſſe de ſe retirer; & après avoir fait d'inutiles efforts pour vaincre la réſiſtance de ce ſujet fidèle, il ſe retire lui-même, & va tranquillement ſe coucher ſans avoir pris aucune précaution pour fermer les entrées du château à cette foule de ſcélérats qui rempliſſoit Verſailles.

Au bout de quelques heures les garde-du-corps qui étoient à la porte de la reine ſont maſſacrés, cette porte eſt enfoncée, la fille de Marie-Thérèſe, l'épouſe de Louis XVI, forcée de ſe ſauver à demi-nue dans l'appartement du roi, n'échappe que par le plus grand haſard aux poignards qui étoient levés ſur elle; & malgré les aſſurances données par M. de la Fayette, les fenêtres de monſeigneur le dauphin ſont dans le même inſtant criblées de pierres & de balles; Madame de Tourzel n'a que le tems de l'emporter chez ſa majeſte.

Oh! vous qui lirez cet ouvrage, habitans de Paris, cette multitude de faits dont vous avez été les témoins, & que je n'ai fait que raſſembler ſous vos yeux, vous laiſſe-t-elle en-

core des doutes ? Connoissez-vous quelque fait historique qui soit mieux démontré que la complicité du marquis de la Fayette avec les assasins de la reine ? N'êtes-vous pas enfin convaincus que le commandant de votre milice, que l'homme à qui vous avez accordé une confiance aveugle, ne méritoit que votre exécration ?

Il me reste cependant à vous présenter une derniere preuve plus forte que toutes celles que je viens de vous offrir.

Peu de jours après l'attentat du 6 octobre, voyant le roi sauvé, et ses complots avortés, s'appercevant que vous reveniez aux sentimens qui vous sont natnrels, à cet amour pour le roi qui caractérisa toujours les frauçais, et redoutant le supplice dont il étoit menacé si son crime étoit découvert ; le marquis de la Fayette résolut d'écarter loin de lui les soupçons et le danger en les rejettant sur son complice, et alla lui-même dénoncer au roi le duc d'Orléans, qui fut obligé de partir aussi-tôt pour l'Angleterre. Ce fait a été publié, aucun de vous ne peut l'ignorer.

Hé bien, ce même la Fayette dépouillant enfin le masque qu'il avoit conservé jusqu'ici, s'est réconcilié depuis quelque tems avec celui qu'il avoit accusé du plus grand des forfaits, et a été dîner plusieurs fois au Rainci. Ce rapprochement de deux hommes qui devoient être à jamais l'ennemi mortel l'un de l'autre, cette liaison monstrueuse de l'accusateur et de l'accusé, n'est-elle pas la preuve la plus évidente de leur complicité ?

Les criminels sont-ils assez convaincus ? Et reconnoissez-vous enfin que cette révolution entreprise, disoit-on, pour assurer votre bonheur, n'avoit pour but que d'ôter le sceptre au meilleur des rois, de le donner à son vil assassin, de faire asseoir sur les marches du trône ses deux principaux complices, & de livrer le royaume à cet odieux triumvirat ?

Habitans de Paris, & vous habitans de la France entière, ma tâche est remplie; j'ai fait connoître les véritables auteurs de la révolution; j'ai dévoilé leurs complots criminels & les ressorts secrets qu'ils ont employés.

Que pourrois-je ajouter ? Parlerai-je du roi prisonnier dans Paris, entouré de ministres qui le trahissent, de courtisans qui le trompent, forcé de recevoir les assassins de la reine; d'accueillir ceux qui ont voulu le dépouiller de sa couronne, environné de ces hommes perfides qui, feignant de lui être attachés, ne lui parlent que des dangers qu'il court, que des poignards qui sont levés sur sa tête, & s'efforcent de jetter l'effroi dans son cœur pour lui arracher plus facilement les foibles restes de son autorité ?

Offrirai-je à vos yeux la reine rappellant l'opinion publique & l'amour des peuples à force d'énergie & de courage, & nous retraçant l'image de Marguerite d'Anjou, de cette femme qui devint une héroïne pour défendre son époux malheureux ?

Essayerai-je de retracer la conduite de M. Necker depuis le 9 octobre ? Il épuise inutilement toutes les ressources du charlatanisme pour

rétablir ſon crédit ; tantôt il fait répandre par ſes amis qu'on en veut à ſa vie, qu'on projette de l'empoiſonner, que Mde. Necker eſt obligée d'apprêter elle-même les plats qu'on doit lui ſervir ; bientôt aprés il eſſaye un autre moyen, il publie qu'il eſt attaqué d'une maladie dangereuſe, que la France eſt peut-être à la veille de le perdre. Il a recours à une nouvelle reſſource, il annonce ſa retraite prochaine, mais il ſe ſert d'expreſſions qui lui permettent d'en reculer indéfiniment l'époque ; il donne enfin ſa démiſſion dans l'eſpoir qu'elle ſera refuſée : il s'abuſe, elle eſt acceptée. Il part, il s'enfuit, & n'emporte avec lui que le mépris & l'indignation de tous les hommes qu'il a trompés par ſes fauſſes vertus.

Peindrai-je la Fayette jouant le premier rôle après le départ du duc d'Orléans, mais incapable de le remplir, occupé à conſerver ſon crédit par de viles intrigues, flattant & careſſant tour-à-tour les troupes & les diſtricts, répandant ſans ceſſe le bruit d'une conjuration contre Paris ; & annonçant chaque jour au roi que ſa vie eſt en danger, ſemant par-tout les alarmes pour ſe rendre par-tout néceſſaire, répétant cette petite ruſe, abuſant de ce petit moyen à un excès ridicule, ſacrifiant enfin le malheureux FAVRAS, le faiſant égorger par le glaive des loix, pour perſuader au peuple que l'on conſpiroit contre ſa liberté, & pour donner ainſi quelque apparence de réalité aux bruits alarmans qu'il faiſoit répandre ?

Repréſenterai-je Alexandre Lameth, ce même la Fayette, & ceux de leurs complices qui rem-

pliſſent l'aſſemblée nationale, armant les proteſtans contre les catholiques, & faiſant égorger les malheureux habitans de Nîmes ; prodiguant les tréſors de l'état que Necker leur fournit, pour corrompre les troupes & les exciter à l'inſurrection, & travaillant ainſi à ſe former une armée qui ſoit à leurs ordres ?

Dirai-je comment le nommé Chaumont, aide-de camp de la Fayette, alloit à Metz, à Nancy, à Strasbourg, pour exciter, ſéduire des garniſons, & les engager à ſe révolter ; découvert à la fin, & forcé de s'enfuir de cette derniere ville pour échapper à la vengeance des officiers dont il mettoit les jours en danger ?

Offrirai-je le tableau de l'aſſemblée nationale, de cette aſſemblée qui arrête le châtelet à l'inſtant où il s'eſt enfin décidé à pourſuivre les régicides ; qui détruit ce tribunal pour lui ôter la connoiſſance de l'attentat commis contre la reine, & qui conſerve dans ſon ſein, qui applaudit dans ſa tribune les monſtres que le châtelet vient de lui dénoncer ?

Ah ! détournons plutôt nos yeux de ces ſcènes d'horreurs, & cherchons à les repoſer ſur des objets moins affligeans. Mais où les fixer ? De quelque côté qu'on porte ſes regards, on n'apperçoit dans la France entiere qu'un peuple réduit à la miſere ; l'artiſte & l'artiſan ſans travail & ſans reſſource ; le commerce anéanti ; les princes, le clergé, la nobleſſe en fuite ; le numéraire paſſant chez l'étranger, & diſparoiſſant du royaume ; le papier-monnoie uſurpant la place des métaux que nous avons perdus ; la France livrée à la plus affreuſe anarchie ; l'armée & la

marine détruites par l'esprit d'insubordination qu'on a semé parmi les troupes & les matelots ; le gouvernement français avili, méprisé, devenu l'objet de la risée, ou tout au plus de l'insultante pitié des peuples étrangers.

Ah ! cessons plutôt d'écrire, & terminons cet ouvrage.

Peuple de Paris, je n'ai dissimulé ni vos erreurs ni vos crimes ; le respect dû à la vérité ne m'a permis de les excuser qu'en faisant connoître les perfides moyens qu'on a employés pour vous égarer. C'est à vous, c'est à vous seul à effacer vos fautes. Rendez à votre roi sa liberté, rendez-lui sa couronne, demandez qu'on rétablisse votre ancienne constitution ; elle a fait votre bonheur, elle peut le faire encore : il s'étoit introduit des abus dans toutes les parties du gouvernement, il faut qu'ils soient réformés, & ils le seront ; sa majesté elle-même en a senti le danger ; elle est plus intéressée que vous à les détruire ; elle a pensé en devenir la victime.

Hâtez-vous donc de réparer vos fautes, & sachez qu'il ne vous reste qu'un moment, & qu'il faut le saisir, si vous ne voulez pas être prévenus.

Je suis à portée de connoître les différentes provinces du royaume. Depuis Antibes jusqu'à Nantes, depuis Brest jusqu'à Dunkerque, le mécontentement est général, il est au comble, il est prêt d'éclater ; il ne manque plus qu'une voix qui avertisse les royalistes qui forment aujourd'hui les neuf dixiemes du royaume.

Et vous, habitans du reste de la France, si la ville de Paris ne s'empresse pas de rendre à son véritable souverain l'autorité que les loix de l'état lui accordent, & qui est nécessaire pour votre bonheur, connoissez vos droits & connoissez vos forces.

L'assemblée qui se tient au manége des Tuileries est illégale, depuis l'instant où elle a changé arbitrairement la forme que la constitution française lui prescrivoit ; elle est coupable envers ses commettans, depuis qu'elle a méprisé les ordres qu'ils lui avoient donnés par leurs cahiers.

Elle est criminelle envers le peuple dont elle a fait le malheur ; elle est plus criminelle encore envers le roi qu'elle retient prisonnier.

Elle s'apperçoit depuis quelque tems qu'elle ne peut soutenir l'édifice monstreux qu'elle avoit élevé.

Les députés qui la composent, & sur-tout les régicides qui sont parmi eux, ne songent plus qu'à prolonger leur pouvoir, pour échapper au suplice qu'ils ont mérité.

Elle n'a plus de force ; son pouvoir n'avoit pour appui que votre confiance, & cette confiance lui est retirée.

Elle ne peut pas compter, pour sa défense, sur les troupes de ligne ; les unes, livrées à l'insurrection, ne sont plus à craindre depuis qu'elles ne sont plus subordonnées ; les autres, restées fidelles à leur roi, n'agiront que pour vous appuyer. De grandes provinces sont prêtes à se déclarer ; elles auront des chefs : tenez-vous prêts à les imiter & à les suivre.

Ne craignez point la guerre civile; il n'y a point de guerre quand tout le monde eſt d'accord; & je vous atteſte ſur l'honneur, que la France, fatiguée du deſpotiſme de l'aſſemblée nationale, inſtruite enfin de l'incapacité & des crimes de ſes députés, ne déſire que de les dépouiller de leur autorité, & de les punir de leurs forfaits.

Français, il ne faut plus que vous déclarer, pour faire rentrer dans le néant le fantôme qui depuis dix-huit mois fait le malheur du royaume.

Habitans des provinces d'états, clergé, nobleſſe & tiers-état, oubliez des diſcuſſions qui ont cauſé tous vos maux. Les loix vous preſcrivent les formes ſuivant leſquelles vous pouvez vous réunir; elles vous en donnent le droit: hâtez-vous d'en faire uſage, & de caſſer les décrets d'une aſſemblée qui n'eut jamais le droit de les prononcer.

Habitans des autres provinces, vous avez eu jadis les mêmes franchiſes; vous n'avez pas pu les perdre; les droits des peuples ſont impreſcriptibles. Imitez les provinces d'états, ou donnez-leur l'exemple, & délivrez-nous enfin du fléau le plus funeſte qui ait jamais frappé notre heureuſe patrie.